



Prix LudiNord 2015



LudiNord se définit comme étant le Festival du Jeu et de la Création. Les créateurs ont donc une place importante dans l'organisation de cet événement ludique, et cette année encore, nous avons souhaité mettre leurs créations au centre du Festival notamment grâce au Prix des Créateurs.

Ce prix, réalisé en partenariat avec ForgeNext, l'agence au service du jeu de société moderne, <http://www.forgenext.com>, a la particularité d'être décerné par le public du Festival. Les visiteurs pourront essayer chaque prototype puis voter pour leur préféré dans deux catégories distinctes : « Famille » et « Stratégie ».

L'objectif est donc double :

- Permettre au public du Festival de découvrir de nouveaux talents et les auteurs des jeux de demain.
- Permettre aux auteurs d'aller à la rencontre du public et d'avoir des retours sur leurs créations aussi bien par des joueurs que des professionnels du monde ludique.

Règlement

Les conditions de participation

Les créateurs

Le concours est ouvert à tous les créateurs majeurs, ou mineurs accompagnés d'un représentant légal, sans distinction de nationalité, avec comme restriction l'utilisation de la langue française.

Tous les auteurs ou co-auteurs, même s'ils ont déjà publié un ou des jeux peuvent participer.

Un créateur ne peut soumettre qu'une création par catégorie.

Le créateur devra, s'il le souhaite, prendre les mesures nécessaires de protection pour son œuvre (juridiques et assurances). LudiNord ne pourra en aucune mesure, être tenu responsable de copie, plagiat ou contrefaçon des jeux participants au concours.

Les jeux

Tous les types de jeux de société sont admis, à l'exclusion des prototypes récompensés lors des éditions précédentes, des prototypes présentés lors de la dernière édition, des solitaires, casse-têtes,

jeux questionnaires, jeux de rôles, jeux informatiques, jeux électroniques, et extensions de jeux déjà existants.

Les jeux représentant un danger pour le public, constituant une atteinte aux bonnes mœurs ou au respect d'autrui ne seront pas acceptés.

Seuls les jeux « non édités » (même à compte d'auteur), peuvent y participer.

Les candidats s'engagent à présenter une règle de jeu originale ainsi qu'un prototype original. LudiNord ne pourra en aucun cas être tenu responsable des contrefaçons qui lui seraient présentées. En cas de fraude constatée, les auteurs lauréats se verront dans l'obligation de remettre leurs prix, et ne pourront plus utiliser les appellations : « Prix LudiNord 2015 » ou toute citation déclinée pour la communication du jeu ou des auteurs.

Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser un jeu soumis au concours, leur décision est sans appel et définitive.

Le déroulement du concours

L'inscription au concours

Les participants au concours devront remplir le formulaire disponible sur le site internet de l'évènement, <http://www.ludinord.fr>, du 1^{er} au 15 décembre 2014 inclus.

Ce formulaire nous sert à recueillir les données suivantes :

- Informations personnelles : Nom, Prénom, Adresse, Code postal, Ville, Téléphone, Email, Nom du ou des auteurs
- Descriptif du jeu : Nom du jeu, Type de jeu, Thème principal, Mécanismes principaux, Nombre de joueurs requis, Age minimum suggéré, Durée moyenne d'une partie, Niveau de difficulté (évalué entre 1, facile, et 5, difficile)

Ce formulaire permet également :

- De choisir la catégorie dans laquelle le créateur souhaite concourir : Famille ou Stratégie.
- De donner une photo du ou des créateurs ainsi qu'une biographie succincte, qui pourront être utilisées comme support de communication.
- De fournir une description succincte du jeu qui pourra être utilisée comme support de communication.
- De livrer la règle du jeu anonymisée (aucun nom ne doit apparaître dans la règle).
- D'envoyer une photo du matériel et une photo du jeu en cours de partie (aucune personne identifiable ne doit être présente sur ces photos).

Sans ces éléments, l'inscription ne sera pas prise en compte.

De plus, tous les participants et tous les gagnants acceptent que leurs noms et que toutes les informations relatives à leur jeu (y compris des photos de l'événement) soient diffusés publiquement et utilisés à des fins de promotion du concours. La photographie du prototype et la description succincte du jeu fournis par le candidat serviront pour la communication.

La sélection des créateurs

Le nombre de tables de créateurs disponibles lors du Festival LudiNord étant limité, les organisateurs seront contraints d'effectuer une sélection.

Le résultat des sélections sera communiqué au plus tard le 1er février 2015.

Présentation des créations

A partir du moment où un créateur est sélectionné, un emplacement lui sera réservé sur la base d'une table avec 4 chaises. Si les contraintes du jeu demandent une adaptation, merci de le signaler au moment de l'inscription.

L'auteur ou le co-auteur du jeu sélectionné (ou son représentant) s'engage à être présent sur le Festival durant toute la durée du week-end.

En cas de sélection dans les 2 catégories du concours, l'auteur ou le co-auteur (ou son représentant) s'engage à pouvoir présenter les 2 jeux sélectionnés sur 2 tables différentes durant toute la durée du week-end.

Sélection des vainqueurs

Le Jury du « Prix LudiNord 2015 » est composé des visiteurs du Festival.

Chaque visiteur pourra voter pour les différents prototypes qu'il aura testés durant tout le week-end en remplissant le bulletin de vote adéquat.

Les votes sont pondérés en fonction de plusieurs critères :

- Le nombre de jeux testés : plus le visiteur teste de prototypes, plus son avis aura de l'importance dans le décompte final.
- La durée du jeu et le nombre de joueurs : les votes d'un jeu rapide avec un grand nombre de joueurs seront mis en perspective et pondérés par rapport aux jeux plus longs et avec moins de joueurs.

Remise des prix

Pour l'édition 2015, deux catégories de jeux seront primées : Famille et Stratégie.

Les prix seront attribués le dimanche 29 mars 2015, en fin d'après-midi lors de la remise officielle des récompenses.

Les deux jeux qui seront élus permettront à leurs créateurs d'obtenir la mention « Prix LudiNord 2015 ». Ils auront donc le droit d'utiliser le visuel, dans leurs catégories respectives, et de les apposer sur leurs créations, dans une durée illimitée de temps.

Les vainqueurs du Prix Ludinord 2015 s'engagent à remettre le trophée aux vainqueurs du prochain du Prix Ludinord.

Autres conditions

Acceptation

La candidature au Prix LudiNord 2015 implique l'acceptation intégrale du présent règlement. Tout manquement à celui-ci pourra entraîner la disqualification d'un jeu ou le retrait d'un prix.

Annulation

LudiNord se réserve le droit d'annuler, de reporter ou de modifier ce concours, sans que cette annulation, ce report ou ces modifications puissent ouvrir droit à une indemnité ou à un dédommagement.